

Le 28 avril 2025

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, lundi 28 avril 2025, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner près de 200 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a notamment décidé d'accorder les aides suivantes :

- **Un montant total de 411 050 euros sous forme de prêts à taux nul et 5 000 euros en subvention titre du dispositif « Impulsion Proximité »** pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 11 entreprises normandes, dont : un prêt de 50 000 euros et une subvention de 5 000 euros à l'entreprise ARBUSTE de Caen (14) pour lui permettre d'investir dans un torréfacteur moins énergivore et lui permettant d'augmenter fortement sa capacité de production ; un prêt de 50 000 euros à R&J Habitat de Bacqueville-en-Caux (76) pour financer un besoin de trésorerie lié à la forte croissance de l'entreprise de menuiserie.
- **Un prêt à taux nul de 114 114 euros ainsi qu'une subvention de 37 834 euros, au titre du dispositif « Impulsion Environnement » à la SAS PGS PERURENA de Coquainvilliers (14)** pour l'acquisition d'un process de réparation et de réemploi de palettes.
- **Une subvention d'un montant de 116 600 euros, au titre du dispositif « Impulsion Innovation », à la société GENOTROPY de Rouen (76)** pour le financement d'un programme d'innovation visant à développer un test de diagnostic in vitro de la maladie de Lyme chez l'homme.
- **Un montant total de plus de 3,37 millions d'euros sous forme de prêts à taux nul et 500 000 euros en subventions, au titre du dispositif « Impulsion Développement », pour soutenir les projets de développement de 13 entreprises normandes** dont : un prêt d'un montant de 1 million d'euros à l'entreprise PRESTIA GALVALEK de Carpiquet (14) pour l'acquisition d'équipements pour la technologie de galvanisation à chaud plus vertueux et performants ; un prêt de 500 000 euros à l'entreprise SOFEDIT de Val au Perche (61) pour l'acquisition de lignes de production dans le cadre d'une diversification de produits destinés aux véhicules électriques.
- **Un montant total de plus de 1 million d'euros sous forme de prêts à taux nul et 145 070 euros en subvention, au titre du dispositif « A.R.M.E »,** pour soutenir 27 entreprises normandes en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de près de 400 emplois ;
- **Une aide européenne de 300 000 euros au titre du Fonds pour une Transition Juste (FTJ) pour soutenir le projet de recherche et développement SUPERNOVA porté par le SMEDAR** sur la création d'un nouveau modèle d'économie circulaire autour de la valorisation des mâchefers.

- **Près de 1,74 million d'euros d'aides au titre du dispositif « Start Coup de Pouce » pour soutenir la reprise ou la création de 391 entreprises** de moins de 10 salariés en Normandie ;
- **Un montant total d'aides de 734 500 euros pour soutenir les activités de 6 structures de l'Economie Sociale et Solidaire**, dont une subvention forfaitaire de 250 000 euros à l'Association de la Monnaie Normande Citoyenne pour la poursuite du déploiement du RolloN en 2025 sur le territoire normand.
- **Un montant total 54 500 euros pour soutenir l'organisation d'événements valorisant les Métiers d'art** : 45 000 euros à la CMA Normandie pour les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) qui ont eu lieu du 31 mars au 6 avril 2025 ; 5 000 euros à la CMA Normandie pour le Salon « Métiers d'Art, Métiers Passion » à Alençon qui se déroulera du 26 au 28 septembre 2025 ; 4 500 euros au Pôle Céramique Normandie pour le 26^{ème} Marché de Potiers de Lillebonne, qui se déroulera les 15 et 16 novembre 2025.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION :

Les aides suivantes ont été attribuées :

- **149 986 euros à l'Université de Caen Normandie, au titre du Programme Normandie Innovation, pour financer le projet CogBOOST** qui vise à créer une solution d'accompagnement en ligne dédiée aux patients présentant des difficultés cognitives après un cancer.
- **149 800 euros au titre du programme « Normandie Recherche – Objectif Labels d'excellence » pour financer le projet « eAryne », porté par Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Institut CARMEN**, qui vise à développer une nouvelle méthode plus écologique et plus efficace pour produire des arynes, en s'appuyant sur deux technologies innovantes : l'électrosynthèse et les microréacteurs en flux continu. Les arynes sont des molécules extrêmement réactives, capables de produire des composés chimiques complexes qui trouvent des applications dans des domaines variés comme la pharmacie, l'agrochimie ou les matériaux avancés.
- **Un montant total de 580 500 euros, au titre du programme « Normandie Recherche – Objectif Labels d'excellence », pour financer trois projets de recherche portés par l'Université de Caen Normandie :**
 - Le projet « IAC : IA pour la cinétique » qui vise à explorer l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour les sciences, en particulier en chimie et en science des matériaux.
 - Le projet « ASPRIG : Aspects de la cohomologie de Hydo-Kato rigide » qui consiste en l'étude de certaines variantes de la théorie de cohomologie p-adiques.
 - Le projet « AIMFER » qui vise à développer des Aimants InterMétalliques au FER et phosphore, constitués d'éléments bon marché, abondants, non-toxiques, en alternative aux matériaux existants.
- **300 000 euros, au titre du programme « Normandie Recherche – Projets Emergents », pour financer deux projets portés par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) :**
 - Le projet FAMIX qui a pour objectif de concevoir de nouvelles familles de matériaux en modifiant la composition anionique de films minces d'oxydes qui possèdent des propriétés remarquables qui les rendent très intéressantes pour diverses applications en électronique et photovoltaïque.

- Le projet SINAPSE qui vise le développement de l'implémentation de l'intelligence artificielle dans un système d'acquisition de données numériques en physique nucléaire et physique des particules, afin de traiter et analyser les informations provenant des expériences nucléaires.
- **444 000 euros pour financer à 50 % 7 allocations de recherche** dont cinq déposées par l'Université de Caen Normandie, une par l'Université de Rouen Normandie, et une déposée par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).
- **450 000 euros au GIP Cycéron** au titre de la contribution globale de fonctionnement 2025.
- **50 000 euros à la Ville du Havre pour financer la quatrième édition du festival « Sur les Epaules des Géants »** qui se tiendra les 25, 26 et 27 septembre 2025 et qui vise à contribuer à une meilleure compréhension des recherches, méthodes et découvertes en proposant à tout public de rencontrer des scientifiques venus de France et d'ailleurs.

ORIENTATION ET FORMATION :

Au titre de la politique régionale en faveur de l'orientation et de la formation, les élus régionaux accordent les aides suivantes :

- Un montant total de **200 000 euros à 3 établissements privés sous contrats d'association avec l'Etat** (lycées privés et Maisons Familiales et Rurales) pour des investissements portant sur des travaux, des aménagements de l'environnement pédagogique et des infrastructures informatiques ;
- **une garantie d'emprunt à la Maison Familiale et Rurale de Mortain Bocage**, pour son projet global d'investissement comprenant la construction d'un internat, la construction de 4 nouvelles salles de classes et la réhabilitation du bâtiment existant ;
- **392 003 euros aux lycées publics normands**, au titre des Subventions pour Opérations de Réparation ou d'Aménagement (SORA), accordées aux établissements volontaires pour gérer eux-mêmes certains travaux portant sur des opérations de réparations ponctuelles, de maintenance dite lourde ou d'aménagements,
- **98 944 euros aux lycées publics normands** au titre des aides aux transports obligatoires pour raison pédagogique ou logistique, tels que les besoins de la formation obligatoire, d'accès à un équipement, d'hébergement des élèves ou de restauration dans un autre établissement ou pratique d'une activité sportive ;
- **19 826 euros au titre du Fonds Social Régional** permettant d'aider les familles pour la prise en charge des dépenses d'hébergement, de restauration et de transport, ainsi que les dépenses liées aux frais de santé ou de mutuelle des jeunes en rupture familiale ;
- **Une enveloppe de 214 079 euros au titre de l'aide à l'investissement des CFA** pour permettre aux MFR de Mortagne au Perche, Coutances, Buchy et Mortain de réaliser des travaux de construction ou de réhabilitation de leurs locaux ;
- Un montant total de **44 800 euros de subventions pour accompagner 32 Normands** engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- Des aides individuelles pour le financement du **permis de conduire de 19 stagiaires de la formation professionnelle** pour un montant total de **9 840 euros**.

- Appel à projets FSE+

Les élus régionaux ont approuvé le lancement de **l'appel à projets « dispositifs de remédiation pour le raccrochage scolaire »** qui se clôturera le 31 mai 2026. Une enveloppe de 1 million d'euros lui sera consacrée.

En outre, la Région a lancé, en octobre 2024, un appel à projets à destination des Ecoles de Production de Normandie pour la mise en œuvre d'**actions de raccrochage : parcours diplômant en école de production** ». A ce titre, la Région accorde un co-financement FSE+ d'un montant de **360 000 euros à l'école des Semeurs** pour son projet de « Préparation au CAP primeur ». L'Ecole des Semeurs est implantée au Château de Beaumesnil (27), et forme les jeunes à la production des fruits, légumes et fleurs ainsi qu'à la vente de ceux-ci en circuit-court.

JEUNESSE ET SPORT :

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et du sport, la Région accorde les aides suivantes :

- **30 000 euros à l'URHAJ** (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Normandie), pour son programme d'actions de soutien à des projets d'éducation à la transition écologique, à la citoyenneté numérique et à la participation des jeunes ;
- **18 000 euros pour permettre l'organisation de 5 événements sportifs** dans 4 disciplines ;
- **321 274 euros pour permettre l'acquisition de 35 véhicules collectifs** dans 18 disciplines sportives. A travers le dispositif « Trans'sport en Normandie », la Région a pour ambition de répondre aux besoins des clubs sportifs en matière de déplacements afin de faciliter les transports des jeunes athlètes pour les entraînements et les compétitions et de développer la sécurité de ces transports.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

- Contractualisation avec les territoires

Dans le cadre de la politique contractuelle en faveur des territoires normands pour la période 2023-2027, la Région Normandie accorde **490 658 euros au titre du FRADT** :

- 299 822 euros à la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie pour la création d'une passerelle pour franchissement Boulevard des Cités Unies ;
- 190 836 euros à la Commune de Torchamp pour la construction d'un bar-restaurant communal.

En outre, dans le cadre de la contractualisation territoriale, les élus régionaux ont décidé d'attribuer au titre des contrats de territoire 2023-2027 :

- Plus de 1,78 million d'euros à la communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge ;
- 438 830 euros à la communauté de communes du Pays de Conches ;
- Plus de 3,32 millions d'euros à la communauté de communes Coutances mer et bocage ;
- Plus de 1,56 million d'euros à la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche ;
- Plus de 1,12 million d'euros à la communauté de communes Campagne de Caux ;
- Plus de 2,50 millions d'euros à la communauté de communes Inter-Caux Vexin,

- Aide aux Commerces des Territoires

Les élus régionaux attribuent :

- **4 millions d'euros à la Communauté d'Agglomération du Cotentin** pour la poursuite du dispositif Cotentin Proximité -Fonds mutualisé (ACTe) ;
- **300 000 euros à la Communauté d'Agglomération Seine Eure** pour le soutien aux activités commerciales et artisanales.

- Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites

Les élus régionaux attribuent **412 058 euros au titre de l'appel à projets « renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites »** dont 210 042 euros à la Communauté d'Agglomération de Flers Agglo pour l'aménagement des espaces publics en continuité avec la place du 14 Juillet à Flers (61).

En outre, la Région Normandie accorde **236 465 euros au titre de la rénovation de logements locatifs vacants** à 12 bénéficiaires.

- Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires

Le dispositif « **Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires** » vise à accompagner les villes et agglomérations dans leurs projets de revalorisation des quartiers ciblés par la géographie prioritaire de la politique de la ville, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants et s'inscrivant en partie dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain porté par l'ANRU. A ce titre, les élus régionaux accordent une enveloppe globale de **538 396 euros**, dont 339 251 euros à la Commune de Oissel pour son projet de création d'un espace socioculturel dans le cadre du NPNRU de Oissel, quartier Saint Julien.

SANTE :

Au titre de sa politique en faveur de la santé et de l'accès aux soins pour tous, la Région Normandie accorde :

- **Plus de 1,12 million d'euros en faveur du Groupe Hospitalier du Havre** pour la réalisation de son projet de Maison des Femmes du Havre ;
- **42 373 euros à l'Association Medi-Caux Bus** pour son projet de création d'un centre de santé mobile, le Médi-Caux Bus, sur le territoire de la communauté professionnelle territoriale de santé du pays de Caux ;
- **9 592 euros à la Commune de Cormeilles (27)** pour son projet d'acquisition de matériel pour la création d'un bloc opératoire mutualisé ;
- **40 000 euros au Docteur Aurélie GUERIN** de Coutances pour l'acquisition et l'installation d'un second fauteuil dentaire destiné à la formation d'étudiants en ville, dans le cadre de l'aménagement d'une 2ème salle de soins dentaires au sein du cabinet.

TRANSPORTS :

Les élus régionaux ont approuvé les termes de la convention relative à la commercialisation d'une **offre de transport bimodal** pour la desserte « Paris - Pontorson - Le Mont Saint Michel » à compter du Service Annuel 2025.

- Aménagement des points d'arrêt de transport routier

La Région participe au financement des aménagements des points d'arrêt routiers situés sur le réseau de transports routiers interurbains dont elle est Autorité Organisatrice afin d'apporter au public les meilleures conditions de sécurité, de confort et d'accessibilité possibles. A ce titre, elle accorde une **enveloppe globale de 52 173 euros** aux communes de Saint Sauveur Villages (Manche), de Bernesq (Calvados), de Manneville-la-Pipard (Calvados) et la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand (Orne) pour l'aménagement de **6 points d'arrêt**.

AGRICULTURE, PECHE ET FILIERE BOIS :

Les aides suivantes ont été attribuées :

- **La somme totale de 203 676 euros aux organismes prestataires du dispositif d'aides individuelles au conseil dans les exploitations agricoles.**

- **La somme totale de 950 000 euros (dont 570 000 euros de crédits FEADER) au titre du dispositif « Normandie Démarrage Installation » pour accompagner 38 installations en Agriculture.**
- **La somme totale de 753 555,47 euros (dont 602 844,32 euros de crédits FEADER) au titre du dispositif « Partenariats Agricoles : Innovation et Valorisation » pour accompagner quatre projets :**
 - Le projet GHREAT qui vise à amorcer la transition numérique pour l'hippodrome de Deauville Clairefontaine (14) afin d'évoluer vers une gestion du site plus écologique, connectée, moderne et responsable.
 - Un projet porté par CELC Développement, Arvalis et l'Institut du Végétal, visant le développement d'une méthode en continu de caractérisation optique des fibres de lin, utilisant l'intelligence artificielle.
 - Le projet AUXI-LUTTE qui vise à apporter aux producteurs normands de nouvelles solutions de lutte efficaces et pérennes contre au *Thrips tabaci* en culture de poireaux.
 - Le projet RESIL 2 qui vise à fournir des outils aux membres de la filière laitière normande pour maîtriser le risque de présence de résidus chimiques dans les laits de vache.
- **La somme totale de 33 000 euros pour soutenir l'organisation de trois manifestations agricoles :** le Festival des AOC-AOP de Cambremer qui se déroulera les 3 et 4 mai 2025, la Fête de la bière qui se déroulera le 30 mars 2025, la Fête de la Bio Normandie qui se déroulera les 14 et 15 juin 2025.
- **Un montant total d'aides de 33 415 euros au titre du dispositif « Aide à la Normandisation du cheptel– vaches normandes ».**
- **Une subvention de 122 761 euros au collectif pour la sauvegarde des races avicoles de Normandie (CSRAN) pour financer son programme d'actions en faveur notamment du développement des volumes de production en poules de Gournay et canards normands.**
- **Une aide totale de 7 941 euros (dont 4 764 euros de crédits FEADER), au titre du dispositif « Normandie Entreprises Industries - Volet prestations de services » à la SARL ETF SANSON d'Etienville (50) pour l'acquisition d'une remorque forestière avec grue et d'une fendeuse horizontale.**
- **La somme totale de 122 369 euros (dont 73 421 euros de crédits FEADER), au titre du dispositif Normandie Entreprises Industries – Volet Valorisation du Bois » pour permettre à la SARL MIOT + NOBIS ébénisterie d'Alençon (61) d'augmenter sa capacité de production grâce à l'acquisition d'une corroyeuse et à la SAS MICHEL COSTIL de Villers Bocage de moderniser sa production.**
- **La somme totale de 114 458 euros (dont 68 662 euros de crédits FEADER), au titre du dispositif « Normandie Forêt Investissements » pour financer 8 projets visant la pérennisation et le développement de surfaces forestières.**
- **La somme totale de 430 494 euros (dont 301 345 euros de crédits FEAMPA et 119 548 euros de crédits nationaux gérés par la Région dans le cadre de la convention OI-DIRM) pour soutenir des projets visant à renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental parmi lesquels l'installation d'un jeune pêcheur et le projet « CCLIMB'UP -Changement CLImatique en Manche : les effets sur le BULot et son exPloitation » porté par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des élevages marins de Normandie.**
- **Une aide de 6 161 euros à l'entreprise piscicole Ludovic DOLET des Monts-d'Andaine (61) pour l'extension de ses bassins d'alevinage.**

FILIERE EQUINE :

- Soutien aux investissements des entreprises

194 231 € ont été alloués à cinq entreprises de la filière équine dont 77 692 € de fonds Région et 116 539 € de fonds FEADER pour améliorer les conditions de travail, les équipements, le repos des chevaux et le bien-être animal.

- Soutien à la performance des éleveurs normands de chevaux Selle Français

1 500 € ont été accordés à 14 éleveurs-naisseurs normands pour qu'ils fassent appel au programme « Génétique d'avenir » du Stud Book Selle-Français.

- Dispositif d'aide "Hippodromes normands de demain"

200 000 € ont été accordés à la Société des courses de Dieppe pour la construction d'un pesage en lieu et place de guichets de jeux désaffectés permettant de restructurer les locaux de l'hippodrome et de les rendre plus fonctionnels et plus économes en eau et énergie.

- Organisation d'un évènement national dans la filière équine

10 000 € ont été alloués aux Ecuries d'Auvers pour l'organisation du Grand National Carentan Auvers Jump 2025 qui a eu lieu en mars 2025.

- Normandy Summer Tour

Ce circuit de 8 concours internationaux de sauts d'obstacle est organisé en Normandie. Il comprend l'International de Canteleu, Cabourg Classic, CSI 2* de Deauville, CSI 3* du Haras national du Pin, CSIO Sotheby's Deauville, Normandie Horse Show, CSI 2* de Notre Dame d'Estrée, Longines Deauville Classic. Ce circuit contribue à l'attractivité de la filière équine normande notamment auprès des cavaliers du continent américain. Ont été alloués :

- 180 000 € à l'association Club des Trois pour l'organisation du Jumping International de Canteleu 2025-2026-2027
- 180 000 € à GrandPrix Group pour l'organisation du Cabourg Classic 2025-2026-2027.

10 000 € ont été attribués pour l'organisation du TREC international monté et attelé qui aura lieu du 9 au 11 mai 2025 à La Chapelle-Montligeon (61), évènement de compétitions équestres de pleine nature mêlant parcours en terrain varié et course d'orientation, comptant pour la finale 2025 de la Coupe de France.

EUROPE, INTERNATIONAL ET ATTRACTIVITE :

- Maison de la Normandie et de la Manche à Jersey

La Maison de la Normandie et de la Manche à Jersey assure une représentation permanente des deux collectivités dans les îles anglo-normandes. Ses missions portent sur le développement des relations institutionnelles, économiques, culturelles, touristiques et éducatives entre la Normandie et les îles anglo-normandes. 110 000 € ont été alloués au Syndicat Mixte Association Maison de la Normandie et de la Manche à cet effet.

- Renouvellement de l'accord de coopération avec les îles anglo-normandes

Les élus ont approuvé le renouvellement de la convention de partenariat entre la Région Normandie, le Département de la Manche, le Gouvernement de Jersey, les Etats de Guernesey et, en tant que signataires associés, les Etats d'Aurigny et le Chief Pleas of Sark, dans les domaines de la pêche, l'énergie, les liaisons maritimes, les échanges scolaires, la valorisation

d'une culture commune et les célébrations en 2027 du Millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant ...

- L'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix (2IDHP) pour le développement d'une culture de la paix et des valeurs citoyennes

Le programme d'actions 2025 de l'institut international des droits de l'Homme et de la paix consiste en :

- La participation de 2IDHP à la programmation du volet jeunesse de Normandie pour la Paix ;
 - Le programme européen Ecoality d'éducation aux objectifs de développement durable sur la lutte contre les changements climatiques et les inégalités de genre ;
 - La consultation nationale sur les droits de l'enfant : projet développé en partenariat avec le défenseur des droits et qui vise chaque année à recueillir les réflexions des enfants normands sur l'effectivité de leurs droits et à formuler des recommandations auprès des autorités nationales ;
 - Le renforcement du partenariat avec l'Université de Caen autour de la Chaire Normandie pour la Paix sur la thématique « mémoire et avenir de la Paix » avec du 30 juin au 4 juillet, l'organisation de l'Université de la Paix, rencontre interculturelle entre des jeunes venant d'une vingtaine de pays, à l'Université de Caen Normandie. De plus, dès la rentrée de septembre 2025, un diplôme universitaire (DU) « Droits de l'Homme et formation à la paix » sera créé ;
 - L'organisation d'un concours d'éloquence en Mauritanie avec le soutien de l'Ambassade de France, des formations au dessin de presse avec l'association Cartooning for peace, ou encore la participation aux MasterClass Unesco ;
- 170 000 € ont été votés en faveur de l'Institut à cet effet.

CULTURE ET PATRIMOINE :

- Spectacle vivant - Aménagements et équipements scéniques

- 35 000 € pour le renouvellement du matériel technique de la scène de musiques actuelles Le CARGO à Caen
- 23 171 € pour l'acquisition de matériel lumière pour le centre culturel le Rive Gauche à Saint-Étienne-du-Rouvray.

- 513 000 € ont été attribués à des structures de création et de diffusion dont :

- 55 000 € à l'académie Bach notamment pour son festival d'été de musique ancienne dans la région de Dieppe
- 20 000 € au Théâtre de la Renaissance à Mondeville et 30 000 € à l'association cité théâtre de Caen pour la poursuite de leurs activités
- 15 000 € à l'association Lisa Klax de Mont Saint Aignan au titre d'une aide à la production / création "Les Flamboyantes"
- 15 000 € au collectif Ubique de Bernay pour la production / création "La Lampe"
- 17 000 € à la compagnie Tourner la page du Val Saint Père (50) pour la production et création de "Diogène, ma mère et l'ours blanc".

- Conventions pluriannuelles d'objectifs - Théâtre de Caen et Le Sablier (festival "RéciDives")

- 515 000 € pour la poursuite des activités de création et de diffusion du théâtre de Caen, scène conventionnée d'intérêt national "art et création pour le lyrique"
- 20 000 € au Sablier, Centre national de la marionnette, pour la 9^{ème} édition du festival Récidives à Dives-sur-Mer en 2025.

- Les subventions suivantes ont été allouées pour accompagner le développement des filières et des réseaux ainsi que pour favoriser l'emploi culturel :

- 59 600 € pour la poursuite des activités de l'association Solstice de Rouen
- 20 000 € à l'association Diagonale de Lillebonne.

- 171 500 € ont été accordés aux Festivals spectacle vivant dont :

- 30 000 € pour la 32^{ème} édition du festival "Les heures musicales de l'Abbaye de Lessay" du 18 juillet au 12 août 2025
- 40 000 € pour le 36^{ème} festival "Vivacité", à Sotteville-les-Rouen les 27, 28 et 29 Juin 2025
- 25 000 € pour le 23^{ème} Festival "Danser partout" à Falaise du 10 au 23 mai 2025
- 15 000 € pour la 25^{ème} édition du "Festival de la marionnette" du 11 au 14 juillet 2025 à Bernay, Brionne, Serquigny et Broglie
- 15 000 € pour le 23^{ème} festival "Sorties de bain" à Granville du 3 au 6 juillet 2025.

- 51 500 € ont été alloués pour des festivals et salons arts plastiques, cinéma et audiovisuel, et vie littéraire dont :

- 15 000 € à l'association Sous la Garenne pour la 12^{ème} édition du festival de cinéma les Filmeurs du 1er au 6 juillet dans la campagne euroise
- 10 000 € pour le 38^{ème} édition du festival du livre de jeunesse et de bande dessinée de Cherbourg-Octeville du 22 au 25 mai 2025.

- Vie littéraire création et diffusion : attribution dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2027 avec la Villa La Brugère

L'association « Villa La Brugère » mène depuis plusieurs années un travail de création contemporaine avec des résidences d'écriture ou de création à Arromanches. 20 000 € ont été attribués à cet effet.

- Fonds d'aide à la création et à la production cinéma, audiovisuelle et multimédia en Normandie

11 000 € ont été votés pour l'écriture du long métrage « Mémoire de fille » de Judith Godrèche.

- 222 120 € ont été votés pour la modernisation des salles de cinéma dont

- 100 000 € aux Feux de la Rampe pour la création d'un complexe cinématographique de cinq salles à Flers en centre-ville
- 69 120 € à la commune de Rives-en-Seine pour des travaux d'aménagement et équipement du balcon de la salle et du hall du cinéma.

- Droits Culturels en Territoires normands

La Région Normandie a inscrit les droits culturels en 2017 au cœur de sa politique culturelle et patrimoniale pour contribuer à l'accès à la culture du plus grand nombre.

150 000 € ont été votés à cet effet dont :

- 47 500 € à Saint-Lô agglo notamment pour des résidences d'artistes
- 47 500 € au titre de l'aide à la consolidation du projet culturel de territoire de la communauté de communes Cœur du Perche
- 15 000 € à la communauté de communes du pays du Neubourg pour son projet culturel itinérant sur sept communes, projet mené par la Cabane (arts visuels).
- 15 000 € à la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge pour la poursuite du projet ""les (a)tttracteurs d'histoires" mis en oeuvre par le Collectif 2222
- 10 000 € à la métropole Rouen Normandie pour son projet Réfugiez-vous en territoire Métropole.

- Accès à la culture

- 12 000 € pour l'opéra participatif dans l'Orne : le barbier de Séville de Rossini

- 4 610 € au centre hospitalier du Rouvray pour son projet « Perce plafond » encadré par un plasticien et un musicien, et destiné aux patients du centre.

- Conventions pluriannuelles d'objectifs – Patrimoine

La Région souhaite renforcer la valorisation et le développement du patrimoine matériel et immatériel, ainsi que l'attractivité du territoire par un soutien auprès des structures patrimoniales d'intérêt régional.

La Région a signé une convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 avec l'association « La Loure ». 30 000 € ont été votés à cet effet.

D'autre part, la collectivité a signé une convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 avec l'association « Institut Européen des Jardins et des Paysages ». 15 000 € ont été alloués pour sa mise en œuvre.

- Patrimoine - Abbaye de Grestain

9 108 € ont été votés pour la sécurisation d'un segment du mur d'enceinte de l'abbaye de Grestain, fondée en 1050 par Herluin de Conteville, mari d'Arlette, mère de Guillaume le Conquérant.

- Soutien aux structures régionales patrimoniales

2 500 € ont été accordés à la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie pour son 60^e congrès.

TOURISME :

Les subventions suivantes ont été accordées pour promouvoir les **activités de pleine nature** :

- 20 000 € à la Communauté de communes du Pays de Falaise pour le Festival les Extraverties à Pont d'Ouilly les 29, 30 et 31 mai 2025
- 20 000 € à Mauna Kea Skim Club Manche pour le Barneville Gliss'festival les 12 et 13 juillet 2025 à Barneville
- 12 000 € pour le plein vent festival d'Houlgate 10 et 11 mai 2025
- 30 000 € à La Véloscénie Paris-Le Mont-Saint-Michel pour son programme d'actions 2025-2026

Dans le cadre de **Normandie médiévale**, les crédits suivants ont été attribués :

- 60 000 € à l'association Abbayes de Normandie pour la mise en valeur touristique et culturelle des abbayes de Normandie
- 15 112 € au Comité de Saint Vigor pour les médiévales de Cerisy-la-Forêt les 12 et 13 juillet 2025
- 20 000 € aux Vitrites de Rouen pour les "Médiévales de Rouen", organisées dans le cadre des fêtes Jeanne d'Arc du 29 au 31 mai.

- Tourisme de mémoire

Ont été votés :

- 14 400 € aux amis de la villa Louis pour le festival "swing DDAY" qui se déroule sur la plage de Sword Beach du 6 au 8 juin
- 20 000 € à l'association "la semaine acadienne" pour le festival du 7 au 15 août à Courseulles.

- Tourisme de savoir-faire

50 000 € ont été accordés à SOCOTEX, Société de Confection Textiles d'Honfleur. Profitant de la construction d'un nouveau site de production lui permettant d'accompagner la croissance de son activité, l'entreprise SOCOTEX fait découvrir son savoir-faire au grand public en proposant

un circuit de visite ainsi que des ateliers do-it-yourself.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Plan Normandie bâtiments durables : rénovation énergétique des copropriétés

- 144 000 € pour la rénovation énergétique BBC de la copropriété La Pommeraie (36 logements) à Mont-Saint-Aignan
- 112 000 € pour la rénovation énergétique BBC de la copropriété Jardin des Plantes (28 logements) à Rouen.

- Photovoltaïque en autoconsommation

Cinq demandes d'aides régionales ont été accordées :

- 5 559 € pour la pose de panneaux photovoltaïques pour autoconsommation sur la toiture d'un préau en rénovation au Plantis
- 12 500 € pour l'assistance à la réalisation de projets solaires en autoconsommation individuelle et collective portée par la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie
- 5 251 € pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du centre aquatique d'Argentan
- 20 000 € au total pour les études de faisabilité concernant la pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective à Rouxmesnil-Bouteilles et à Cabourg.

- Qualité de l'air : attribution d'aides à ATMO Normandie

252 000 € à ATMO Normandie pour ses missions exercées sur le territoire régional et pour le renouvellement des analyseurs de mesure de la qualité de l'air les plus anciens. ATMO est une association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Normandie qui assure notamment le fonctionnement d'un réseau de mesures continues de contrôle de la pollution.

- Développement durable : 10 projets #NormandieEnTransition ont été sélectionnés pour un montant de 21 250 € dont :

- 5 000 € à Bocage zéro carbone pour les "Défis Décarbone" afin de mobiliser les personnes et organisations du Bocage ornaïsi autour des enjeux de transition écologique du territoire
- 4 000 € à l'Association culturelle rugloise pour "RECUP'A RUGLES" pour mener des animations sur l'économie circulaire, circuits courts, produits locaux et de saison, ramassage des déchets, sensibilisation au tri, cuisine "Odéchet"...
- 5 000 € pour l'organisation d'une semaine de comptage des mammifères marins en Normandie, projet qui vise à sensibiliser le grand public en invitant les Normands à contribuer à l'observation de la nature et à la collecte des données naturalistes.

- Développement Durable : aides en faveur de l'accompagnement à la transition écologique

Au titre du soutien aux projets d'éducation et d'accompagnement à la transition écologique :

- 30 000 € ont été accordés à Mieux Consommer pour la valorisation d'acteurs exemplaires dans la consommation responsable : constitution d'une base de données, lien avec "Au rendez-vous des Normands", rencontres collectivités-entreprises-associations ...
- 50 000 € aux vagabond.es de l'énergie pour réaliser des animations pédagogiques sur la transition énergétique qui s'appuient sur la low-tech et des formations à la transition sur tout le territoire normand, un festival annuel "Les Chemins de Travers" et l'ouverture d'un lieu d'expérimentation à Rouen.

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr